



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Nouveau renforcement de la prise en charge des urgences sur le site de La Chaux-de-Fonds

L'entrée en fonction de trois urgentistes seniors le 1^{er} novembre permet d'étendre la présence d'un médecin cadre le week-end et en soirée la semaine. L'engagement de ressources supplémentaires permettra d'assurer une couverture 24h/24h et 7 jours sur 7 à l'horizon 2023 ou 2024.

La prise en charge et le tri des urgences générales et opératoires sur le site de La Chaux-de-Fonds du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) est renforcée depuis ce lundi 1^{er} novembre. L'entrée en fonction simultanée de trois médecins seniors au sein du département des urgences, pour un total de 2,5 équivalents plein temps (EPT), permet désormais d'assurer la présence d'un médecin cadre en journée les week-end (de 8h à 18h). Jusqu'ici, c'était le cas uniquement les jours de semaine. Cette évolution s'inscrit dans le projet d'opérationnalisation de la loi sur le RHNe (LRHNe) validé par le Conseil d'administration le 26 mars dernier.

Le processus de recrutement n'est pas terminé. L'objectif, à terme, est d'assurer une couverture par des médecins seniors 7 jours sur 7, 24h/24h. Cela nécessitera d'engager 5,7 EPT supplémentaires (dont 3,5 EPT de médecins urgentistes seniors) d'ici à 2023 ou 2024 en fonction du rythme des recrutements spécialisés dans un marché tendu. La charge supplémentaire liée au renforcement de l'encadrement des urgences sur le site des Montagnes s'élèvera à 192'000 francs pour l'année 2021. Ce montant atteindra 2,3 millions de francs par an à la fin du processus.

En mai dernier, le site de La Chaux-de-Fonds a connu une première étape de l'amélioration de la prise en charge des urgences générales et opératoires voulue par la LRHNe. Les plages opératoires de fin de journée ont été élargies et des piquets d'anesthésiologie, d'instrumentiste et d'aide de salle 7 jours sur 7, 24h/24h ont été mis en place afin de pouvoir assurer d'éventuelles reprises chirurgicales sur le site.

Ces mesures successives permettent de renforcer l'attractivité du site de La Chaux-de-Fonds, qui connaît en parallèle d'importants travaux de mise à niveau de ses infrastructures.

Neuchâtel, le 3 novembre 2021

Pierre-François Cuénoud, président du Conseil d'administration, et Claire Charmet, présidente du Collège des directions, répondent à vos questions au 032 713 30 44.